

OFFRE D'EMPLOI

L'Union Départementale des Associations Familiales des DEUX-SEVRES gère une crèche Interentreprises « Les Colibris » sur la zone Mendès France (entre Niort et Chauray) et recherche dans ce cadre :

Un(e) auxiliaire de puériculture crèche
en contrat à durée déterminée à temps plein 100 % ETP

Avant-propos :

Sous la responsabilité de la directrice, l'auxiliaire de puériculture participe au développement global de l'enfant pour assurer son bien-être et l'accompagner dans son processus d'autonomie et de socialisation.

L'auxiliaire de puériculture est l'acteur de l'épanouissement, de la sécurité, du confort, et de l'hygiène des enfants de 2 mois à 6 ans.

Il est impliqué et est force de proposition pour organiser des jeux et des activités d'éveil.

Il est sensible à la sécurité, à la prévention, aux règles de vie et au rythme des enfants.

L'auxiliaire de puériculture peut être amenée à administrer des médicaments aux enfants, sous la responsabilité de la directrice et de l'infirmière.

Il assure la continuité de service par le biais des transmissions orales / écrites (traçabilité sur le cahier de transmissions des professionnels) et participe à des réunions d'équipe.

Les compétences requises :

- **Relationnel** avec les familles et leurs enfants : être en mesure de travailler avec les parents dans l'accompagnement à la fonction parentale. Capacité d'écoute et d'empathie. Convivialité et attitude positive. Confidentialité et discrétion concernant les informations de la vie quotidienne à la crèche, la vie privée des familles et des salariées de l'association. Respect du rôle parental en tant que premier éducateur de l'enfant.
- **Rigueur** dans l'organisation de son travail et le fonctionnement de la crèche.
- **Travailler en autonomie** tout en développant une étroite collaboration avec l'équipe et les différents responsables sur le fonctionnement, les projets de la crèche, le développement, les ressources humaines, la gestion des fréquentations...
- **Sensibilité réelle aux pratique durables**, tant dans les gestes au quotidien (réduction des déchets, des consommations énergétiques, alimentation), mais surtout dans l'intérêt de construire un projet éducatif pour les enfants et la famille prenant en compte l'environnement, les solidarités et plus globalement le développement durable dans tous ses aspects.

Formation & expérience requises :

Diplôme d'auxiliaire de puériculture, débutant(e)s accepté(e)s.

Caractéristiques du poste :

- Lieu de travail : Niort
- Temps de travail : 100% ETP
- Rémunération : suivant CCNT du 15/03/1966 ; salaire brut mensuel base temps plein 1 678 euros et reprise d'ancienneté selon expérience
- Type de contrat : CDD d'un mois renouvelable
- Prise de poste : dès que possible

Les candidatures, avec CV et lettre de motivation, à l'attention de Mme GUNS Isabelle, Directrice de la crèche « Les Colibris » sont à envoyer par mail à recrutement@udaf79.asso.fr